

COMMUNIQUÉ DE PRESSE**MONTÉE DE CHOULANS : LA MÉTROPOLE DE LYON, EN LIEN AVEC LA VILLE DE LYON, S'ENGAGE EN FAVEUR DE SA SÉCURISATION**

Suite aux deux accidents mortels de ces dernières semaines sur la Montée de Choulans (Lyon 5^e), la Métropole, la Ville de Lyon et la mairie d'arrondissement ont organisé une réunion publique mardi 29 juin qui a réuni près de 100 personnes. Cette réunion a été l'occasion de faire un état des lieux de cet axe fortement accidentogène et de dresser les pistes de sécurisation.

Malgré les actions engagées depuis des années (renforcement de la signalisation d'avertissement, protection des trottoirs, réfection et hydro-régénération de la chaussée pour préserver ses caractéristiques d'adhérence...), la dangerosité de la Montée de Choulans perdure, que ce soit en montée ou en descente, où la vitesse semble le facteur déterminant de perte de contrôle. Il faut donc aller plus loin dans les actions de sécurisation.

Au lendemain de l'accident ayant coûté la vie à un adolescent, la Métropole de Lyon a mis en place un radar pédagogique et a travaillé avec la Préfecture et la Ville de Lyon pour intensifier la présence policière, nationale et municipale. La mise en place d'un radar sanction est en cours d'étude. Ces actions d'urgence sont nécessaires, mais pas suffisantes, face à la dangerosité de la Montée de Choulans très largement empruntée par les usagers de la route (25 000 véhicules/jour en moyenne), des transports en commun (près de 26 000 personnes sur cet axe) ou des modes actifs, en particulier par les enfants et adolescents des nombreux établissements d'enseignement à proximité.

Suite aux différents échanges avec les riverains, les représentants de l'établissement scolaire Don Bosco, les commerçants et les associations lors de cette réunion, il a également été décidé **pour la rentrée 2021** de :

- **Renforcer la signalisation routière** indiquant que cet axe est dangereux,
- **Passer cet axe à 30 km/h** afin de sécuriser la circulation motorisée,
- **Créer une voie dédiée aux bus et vélos dans les deux sens**, passant ainsi le reste de la circulation en configuration 2x1 voie, afin de partager de façon plus équilibrée l'espace entre les différents usagers (piétons, vélos, bus, véhicules motorisés individuels ou professionnels) et d'apaiser cet axe. Cette solution permettra également aux 6 lignes de bus de la Montée de Choulans (un bus toutes les 2 min) transportant près de 26 000 voyageurs sur cet axe (47 000 usagers en tout sur l'ensemble des linéaires) de connaître une meilleure régularité d'exploitation.
- **Créer un observatoire de la circulation** afin d'anticiper les impacts éventuels de ces changements sur les autres axes.
- La Métropole de Lyon a également engagé **une étude de sécurisation des cheminements piétons** (trottoirs et traversées piétonnes) sur la totalité de la Montée de Choulans dont les résultats seront connus à l'automne.

Contact presse

Nicolas Perez 06 67 95 13 59

Nicolas.perez@grandlyon.com

Laetitia Latapy 04 72 10 54 15 / 06 16 81 43 66

Laetitia.latapy@mairie-lyon.fr